

Réunion plénière du Groupe pays Niger
Mardi 19 mai 2009

Dates à retenir :

- Les 27 et 28 juin : Festival de l'Eau du Val-de-Marne
- Du 16 au 20 décembre 2009, Marrakech : 5^e édition du sommet Africités.
- Les 23 et 24 octobre, Brest : 3^{èmes} assises de la solidarité internationale de Bretagne « Crise alimentaire, quels partenariats Nord/Sud pour y répondre durablement ? »

Ordre du jour :

- Contexte sociopolitique et économique au Niger.
- Tour de table des projets 2009
- Informations concernant l'évolution du MAEE
- Retour sur les premières assises de la coopération décentralisée franco-nigérienne
- Point d'information sur le programme concerté ANIYA

A/ contexte sociopolitique et économique au Niger.

Après un mot d'accueil, le président du groupe pays Niger Stéphane VALLI a félicité, au nom des participants et de Cités Unies France, André BUSSERY décoré par les autorités nigériennes en reconnaissance du rôle joué dans la coopération décentralisée franco-nigérienne et dans l'évolution du dispositif ANIYA.

La réunion a ensuite commencé par un point d'information sur le contexte sociopolitique et économique au Niger.

Relayant les derniers échos du pays, Monsieur VALLI informe l'assistance sur la situation alimentaire au début de l'année 2009. Les dernières récoltes sont assez bonnes et il y a un excédent de 500 000 tonnes de denrées alimentaires de 2008, ce qui semble écarter tout risque de pénurie alimentaire. On constate néanmoins que les prix restent inhabituellement élevés par rapport aux deux dernières années.

Concernant la situation économique, le renouvellement du partenariat industriel d'AREVA avec l'Etat nigérien a été facilité par l'apaisement de la situation politique au Nord du pays. Indices qui laissent présager d'un renouveau économique dans la région. AREVA annonce en effet d'importants investissements au Nord et sur la totalité du pays alors que se poursuivent en même temps les grands chantiers engagés par l'Etat ; pont à Niamey réalisé par la Chine, barrage d'Ayorou et autres grandes infrastructures. L'inauguration de la plus grande mine à ciel ouvert du monde à Arlit va ainsi propulser le pays au premier rang des producteurs d'uranium. L'importation de l'uranium nigérien représente désormais 50% de l'approvisionnement total des centrales nucléaires françaises. C'est donc un partenariat hautement stratégique pour la France.

La situation politique actuelle est incertaine. Les élections locales et municipales ne seront pas organisées aux dates initialement prévues (les élections locales étaient prévues le 22 juin) et pour cause, les listes électorales viennent à peine d'être finalisées. Quant à la future élection présidentielle, la volonté de Mamadou TANDJA et de ses partisans d'organiser rapidement un référendum qui lui permette de briguer un troisième mandat en outrepassant la constitution, suscite une grande polémique jusqu'au sein du parti majoritaire où elle a provoqué une

scission. À ce jour, les trois grands partis politiques sont opposés à la décision présidentielle et la situation à Niamey devient de plus en plus tendue laissant craindre un dénouement très difficile. Tandis qu'on annonce les dates du 22 ou 23 juin pour la tenue du référendum, la CEDEAO a fait savoir pour sa part qu'elle y était opposée. À la suite du discours du président Français lors de son voyage au Niger, on peut penser que la France « ne s'opposera pas » à un nouveau mandat du président TANDJA, à condition que la population Nigérienne y soit elle-même favorable. Cette idée est confortée par la récente rencontre entre le président et trois chefs de la rébellion lors de l'inauguration de la mine d'Arlit. Cette négociation est déterminante car l'objectif du gouvernement nigérien est de sécuriser cette zone et notamment là où est extrait l'uranium. Elle détermine aussi la réinsertion des rebelles dans la société et dans les institutions locales.

Dans le domaine des services sociaux de base, l'Etat nigérien rencontre encore de nombreuses difficultés. Il peine à s'engager dans les secteurs de la santé et de l'agriculture. La mise au point des filières agricoles est beaucoup moins développée qu'au Burkina Faso ou au Mali.

En ce qui concerne l'exploitation minière, des ateliers d'informations sur les risques ont été organisés à la demande de certains élus. Certaines associations locales et internationales sont spécialisées sur l'impact que peut avoir ce type d'industrie, au niveau social, sanitaire et économique.

AREVA fournit un appui financier direct à 5 communes de la zone d'Arlit. Les équipes techniques d'AREVA suivent les projets dans différents domaines (santé, éducation, eau) mais la mise en œuvre reste difficile. AREVA travaille également avec l'association SHERPA qui réalise le suivi des impacts environnementaux de l'exploitation. À ce propos, signalons que Stéphane VALLI, et Charles JOSSELIN doivent prochainement rencontrer les dirigeants d'AREVA concernant les aides que le groupe s'est engagé à fournir au Niger.

Rappelons qu'un décret présidentiel adopté en 2008 fixe une redevance minière pour les collectivités territoriales de la zone d'exploitation.

La question de la répartition des ressources minières a été abordée lors des dernières Journées Européennes du Développement. Un élu guinéen avait, à cette occasion, dénoncé le monopole d'Etat. Une réflexion doit être menée sur les retombées économiques de l'industrie minière pour les collectivités locales.

Lors du dernier bureau exécutif de CUF, Charles Josselin a insisté sur le rôle de la coopération décentralisée dans le développement économique. Les collectivités locales françaises et CUF doivent s'impliquer dans cette problématique qui concerne particulièrement certains pays dont le Niger, la Guinée et la RDC.

B/ Tour de table des projets 2009

Juvisy/Tillabéri :

Finalisation du chantier de la Maison de l'amitié qui symbolise une coopération ancrée dans la durée et qui constitue un lien pratique pour les échanges.

Une action de renforcement des structures locales (associations et collectivité) est par ailleurs en cours.

Le cofinancement apporté par le MAEE arrive à terme en 2009.

Comment aider la commune à s'organiser au niveau de son ingénierie, de son renforcement des capacités du personnel ? Le plus souvent, c'est l'ONG Rail qui sert de « béquille » pour la mise en œuvre des actions.

Il est difficile de trouver des ressources intellectuelles qui ne soient pas attirées par la capitale ou par les ONG et associations qui rémunèrent davantage.

Conseil général du Pas-de-Calais

Un programme est en cours d'élaboration. Une réflexion est menée pour lancer un programme de coopération décentralisée mais aucun pays n'a encore été sélectionné.

Saône et Loire / Communauté urbaine de Tahoua

Action de coopération relativement récente à la suite d'échanges intervenus avec Mahamadou ISSOUFOU, Député de Tahoua (première mission en 2007).

Une première convention de partenariat a été signée pour 2008. Elle prévoyait des investissements financés à parité par la Communauté urbaine de Tahoua et le Département. En concertation avec la Communauté urbaine, il a été décidé que pour 2009 la priorité serait donnée à des équipements scolaires, à

l'assainissement et à des infrastructures de santé. Les investissements programmés sont les suivants :

- deux cases de santé,
- dix salles de classes
- deux puits

Le Département de Saône-et-Loire s'est également porté acquéreur d'un véhicule réformé du Service départemental d'incendie et de secours embarqué. Des représentants de la Communauté urbaine ont fait le trajet jusqu'au Togo afin de récupérer le véhicule et le ramener à Tahoua. Deux agents de la Communauté urbaine de Tahoua vont être accueillis durant les mois de septembre à novembre au CG dans le cadre d'un programme d'échanges de savoir-faire. Un technicien informatique au sein de la Direction des Systèmes d'Information et de l'Information Géographique (DSIIG) et une bibliothécaire au sein de la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire. L'objectif est de leur permettre d'acquérir des méthodes et connaissances qu'ils pourront mettre en application dans leur collectivité, mais aussi de donner l'occasion pour les agents du Département de découvrir des méthodes de travail différentes et de s'enrichir à leurs contacts.

Val-de-Marne / Commune urbaine de Zinder :

Le conseil général est engagé dans 5 domaines :

Eau : Phase de bouclage du projet réalisé en partenariat avec l'agence de l'eau et le syndicat des eaux du département. Élaboration du schéma directeur 2010-2015.

Santé : programme d'amélioration de l'accès et de l'accueil au sein des maternités. Interrogation concernant les besoins au niveau du personnel soignant.

Éducation : suite à la demande du partenaire, construction d'un collège en dur. Réflexion en cours sur l'autonomie de l'établissement.

Culture : renforcement et revalorisation de l'artisanat local et mise en place d'une coopération Sud/Sud avec l'Algérie.

Appui institutionnel : appui à la décentralisation et renforcement des capacités des élus.

Le conseil général organise le Festival de l'Eau les 27 et 28 juin.

Côtes d'Armor/Agadez :

Deux axes de coopération privilégiés concernant l'appui institutionnel :

Appui à la communalisation (un fonds est versé aux communes qui sont chargées de la gestion) et apprentissage de la maîtrise d'ouvrage (la qualité est privilégiée à la quantité).

Dans le domaine de la santé, création d'une association : Armor Santé Coopération Internationale qui intervient dans le département de Tchirozérine. Construction d'un centre génico-obstétrique dans la commune urbaine d'Agadez, en partenariat avec l'AFD.

Dans le domaine de la culture, la mise en place d'échanges entre rappers nigériens et costarmoricains est difficile à mettre en œuvre notamment en raison des difficultés pour obtenir des visas.

Réflexion en cours sur la question du genre. Une délégation de femmes du territoire partenaire a été accueillie.

Un travail a été initié sur le tourisme solidaire, avec l'association de jeunes AKOKA. Un premier voyage est en préparation. Le conseil général souhaite associer le Centre National du Crédit Mutuel du Niger à cette action.

Renforcement de l'équipe opérationnelle pour le suivi sur le terrain. Il faut un agent administratif en charge de la gestion, et un animateur.

Création d'un fonds d'appui technique pour permettre aux différentes collectivités de participer à des actions de formation.

Rappelons qu'au sein du conseil général, six communes et communauté d'agglomérations sont engagées dans des partenariats au Niger.

Il apparaît important d'insister sur le renforcement de la concertation infra départementale. Le collectif Bretagne Niger rassemble déjà des associations, ONG et collectivités. Une rencontre est organisée début novembre sur le thème de l'implication des jeunes dans les actions de solidarité internationale.

Dans le domaine de l'agriculture, la région Bretagne a initié une « recherche-action » sur le thème de la promotion des agricultures vivrières en Afrique de l'Ouest (initiatives sur les filières agricoles associant : Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso). Les conclusions de cette recherche seront présentées lors des 3èmes assises de la solidarité internationale de Bretagne qui auront pour thème

« Crise alimentaire, quels partenariats Nord/Sud pour y répondre durablement ? » et se dérouleront les 23 et 24 octobre prochains à Brest.

L'évaluation sur les impacts et les dispositifs des actions de coopération au Niger est repoussée en 2010 pour cause d'élections.

Auch / Zinder IV

Actions menées dans le domaine de l'éducation. Achat de fourniture, de mobilier.

Dans le secteur de l'économie, Auch participe à la mise en œuvre de fonds de micro crédits.

Construction/rénovation de cases santé.

Communauté de Commune Faucigny Glières / Tera

Les grands derniers projets structurants au niveau de la coopération avec Tera sont :

- Création d'une cantine scolaire pour les collégiens afin de limiter l'abandon scolaire.
- Aide au développement de surfaces maraîchères
- Le programme de coopération inter hospitalière se poursuit malgré l'arrêt des financements de l'Etat dans ce domaine.

Les grands enjeux et donc les grands chantiers à venir sont de travailler sur l'alimentation en eau potable avec la création de forages profonds et le désensablement du barrage.

C/ Informations concernant l'évolution du MAEE

Après le tour de table des partenariats, Monsieur Pierre LAYE représentant de la DAECCL informe l'assistance sur la réorganisation du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Le ministère garde la coopération bilatérale et multilatérale.

On observe une orientation vers l'externalisation des missions et mises en œuvre de la coopération, du MAEE à l'AFD.

Pour les ONG, la mission MAIONG a été répartie en trois : le MAEE pour le dialogue politique, l'AFD pour l'opérationnel, et les ambassades pour une partie

des financements (notamment à travers le fonds social de développement ouvert aux collectivités du Sud).

L'ancienne DAECCL récemment renommée DAECT fait désormais partie de la mission mondialisation développement des partenariats.

Signalons que le poste d'assistant technique occupé par Stéphane Guillon sera fermé avant la fin de l'année.

Jean BRUSCHI, responsable du SCAC est remplacé par une VI, Emilie HOUZARD, ancienne VP au Niger dépêché auprès de l'ONG RAIL.

Concernant la coopération bilatérale avec le Niger, il y aura une plus grande articulation entre l'AFD et le SCAC. Des pôles de coopération vont être créés : le pôle coopération intègre l'AFD et le pôle culturel intégrant l'Alliance Française.

D/ Retour sur les premières assises de la coopération décentralisée franco-nigérienne (programme et recommandations)

À la suite de ce tour de table, Monsieur VALLI a rappelé les recommandations issues des premières Assises de la Coopération Décentralisée franco-nigérienne organisées du 1^{er} au 3 avril dernier à Niamey. Cette rencontre a permis de fournir des réponses aux énormes défis posés aux communes nigériennes qui ne disposent pas encore de moyens techniques et financiers suffisants.

Il est recommandé de :

- Poursuivre la dynamique de recherche des partenaires,
- Demander aux gouvernements d'associer systématiquement les collectivités territoriales françaises et nigériennes au développement territorial,
- Demander à ce que les coopérations continuent à s'investir dans des domaines variés,
- Mener une réflexion sur la coordination entre les collectivités nigériennes et l'Etat dans le secteur de l'éducation en particulier.

Ces assises ont également été marquées par une forte mobilisation des collectivités nigériennes ainsi que par la participation d'un certain nombre de collectivités françaises.

Monsieur Charles Josselin était également présent en qualité de président de Cités Unies France, ainsi qu'élue d'une collectivité engagée au Niger depuis plusieurs années.

L'ouverture des assises par le premier ministre du Niger, et la réception des élus français par le président Mamadou Tandja, ont confirmé l'intérêt que portent les autorités nigériennes aux actions de coopération décentralisée.

À cette occasion, les partenaires français et nigériens ont insisté sur la nécessité de travailler ensemble sur des projets communs, l'importance de la reconnaissance par l'Etat nigérien de la coopération décentralisée et donc de la décentralisation, ainsi que de la participation de l'Etat français (à travers son ambassade). La nouveauté réside dans le fait que la coopération bilatérale aujourd'hui a été peu ou pas abordée lors de ces assises. On s'interroge alors lorsque l'on sait qu'il y a dix ans, on assimilait la coopération décentralisée à la coopération bilatérale.

E/ Point d'information sur le programme concerté ANIYA

Après ce rappel concernant les assises, Monsieur VALLI a présenté le dispositif ANIYA II qui prend fin en juin 2009.

Les objectifs du programme:

- Appui à la décentralisation au Niger (mise en place de formations, échanges Sud/Sud et Nord/Sud, colloques, travail sur la capitalisation des expériences etc.)
- Promotion, communication, lobbying de la coopération décentralisée franco-nigérienne afin que les collectivités territoriales nigériennes aient un partenaire français.

Rappelons que le dispositif est cofinancé par le MAEE à hauteur de 40% et par les collectivités territoriales au prorata de leur nombre d'habitants.

Il reste aujourd'hui une vingtaine de milliers d'euros disponible pour la fin du dispositif ANIYA II. Faut-il prolonger le programme en ANIYA III, en intervenant cette fois sur l'ensemble du territoire nigérien ? Une telle décision nécessite une identification des objectifs par les collectivités territoriales du Nord comme du Sud pour les trois prochaines années.

Le président de l'association nigérienne a rédigé une demande de financement pour le fonctionnement de l'association durant la période transitoire ainsi que pour l'élaboration du nouveau dispositif (document en pièce jointe). La demande sera étudiée lors du prochain comité de pilotage d'ANIYA.

L'appel à projet du MAEE 2010-2012 est ouvert dès décembre 2009. L'objectif consisterait à reconduire le programme pour une durée de trois ans afin de permettre aux collectivités nigériennes de répondre à l'appel à projet en 2012.

Mais comment gère-t-on la période transitoire, entre fin 2009 et 2010 sans financement ? La réflexion a été évoquée au Niger. Une association est en cours de création « RECOTED-ANIYA » dont l'objectif global est de promouvoir la coopération décentralisée par les collectivités territoriales nigériennes.

Dans l'optique de la gestion du dispositif transitoire Nicolas WIT estime qu'il serait profitable d'associer davantage les actions du groupe-pays Niger avec celles du programme concerté ANIYA. Il convient également de s'interroger quant à l'animation du dispositif ANIYA III. L'animation est une tâche qui demande des moyens humains importants (comme l'a montré la forte implication de la CCFG). Il faut impérativement régler cette question.

La Direction Générale propose que CUF prenne la suite de la CCFG pour la gestion et l'animation du programme concerté, mais cela nécessite des moyens conséquents. Il faut par ailleurs rappeler que CUF n'est pas éligible à l'appel à projet.

Enfin, rappelons que si l'animation est nécessaire, elle n'en est pas pour autant suffisante. Les collectivités doivent davantage s'associer dans des projets communs.

Pour information :

Nicolas WIT, Frédérique PROUST (le comptable de CUF) se rendront à Bonneville du 9 au 10 juillet (à confirmer dans la semaine).

Un document doit être élaboré, formalisé et soumis lors de la prochaine rencontre du groupe-pays afin de statuer sur l'avenir du programme ANIYA en présence de tous les partenaires du groupe Pays.

Questions diverses :

- Échéances concernant les élections présidentielles qui seront suivies d'élections locales

-Gestion directe par les collectivités territoriales des fonds de la coopération décentralisée

- Quel est l'apport de la coopération décentralisée franco-nigérienne pour les collectivités françaises et leurs populations ?

-Comment promouvoir la coopération décentralisée vis-à-vis des habitants ?

Participants

BUATOIS Gérard, Conseiller général, CONSEIL GENERAL DE LA SAONE ET LOIRE

BUSSERY André, Maire Honoraire, JUVISY SUR ORGE

CHALES Elisabeth Chargée de coopération, CONFLANS SAINTE HONORINE

DELCROS Heike, Chargée de mission, JUVISY SUR ORGE

ESPIAU Jean Pierre, Conseiller municipal Délégué, AUCH

FAURE Michel, Conseiller municipal, CONFLANS SAINTE HONORINE

FRASNETTI Martine, ASSOCIATION MISOLA

GUILLOY Bernadette, Directrice générale Adjointe, JUVISY SUR ORGE

LAYE Pierre, Chargé de mission, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

LODS Jean Luc, Directeur Affaires Européennes et de la Coopération Internationale, CONSEIL GENERAL DU PAS DE CALAIS

MUYONGO Flori, Stagiaire Pôle Afrique, CITÉS UNIES FRANCE

NAY Baptiste, Responsable de programme de coopération, CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR

PIERRE Basile, Chargé de projet, CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE

ROBERT Emilie, Chargée de mission, COMMUNAUTE DE COMMUNES FAUCIGNY GLIERES

ROCH Alain, Adjoint au maire, JUVISY SUR ORGE

ROUTIER Tristan, Chargé de mission Pôle Afrique, CITÉS UNIES FRANCE

TRYSTRAM Karine, Chef de service relations internationales, CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE

VALLI Stéphane, Vice-président, COMMUNAUTE DE COMMUNES FAUCIGNY

GLIERES, Président du groupe-pays Niger de CITÉS UNIES FRANCE

VIGNOLA Guy, Directeur adjoint, CONSEIL GENERAL DE LA SAONE ET LOIRE

WIT Nicolas, Directeur général adjoint, CITÉS UNIES FRANCE